

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	71 (1942)
Heft:	8
Rubrik:	Est-ce un souffle nouveau? [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Est-ce un souffle nouveau ?

(*Suite*)

Par où la Croisade eucharistique se révèle affirmatrice de vie.

Pour mesurer ses efforts, le Croisé dispose d'une petite feuille hebdomadaire, dans laquelle il consigne jurement ses « bonnes actions ». Arrêtons nos regards devant cette page de comptabilité morale, non pour s'initier à une chrématistique de mauvais aloi, mais pour en noter les déductions pratiques. Cette feuille, dénommée communément : « Mon Trésor », se divise en cinq parties.

La première demande au Croisé : *Pour qui avez-vous travaillé ?* Il indiquera là une intention générale et une intention particulière, suggérée mensuellement, par le Souverain Pontife.

En deuxième lieu, le Croisé devra répondre à la question suivante : *Qu'avez-vous fait pour cela ?* Et lui, de totaliser quotidiennement ses bonnes actions, qui se répartissent sur 14 chefs principaux. Ceux-ci répondent exactement à la devise du Croisé. Ainsi on lit : Offrande de la journée, assistance à la messe, petites prières, chapelets. Voilà qui satisfait au devoir de la prière.

Le nombre des communions spirituelles et sacramentelles correspond aux besoins de nourriture spirituelle que doit éprouver un Croisé.

Il y a une colonne spéciale pour les sacrifices, les devoirs et les leçons offerts.

Enfin, on trouve quelques casiers que le Croisé remplira, en mentionnant le nombre des actes d'apostolat.

La troisième partie du « Trésor » n'est pas la moins importante. Elle repose sur la *consigne du mois*. C'est un acte extérieur à mieux soigner. Le Croisé s'évertuera d'être plus poli, plus prompt dans l'obéissance, moins dissipé en classe, moins égoïste, plus conciliant avec ses camarades, il soignera davantage ses exercices de piété en y ajoutant plus de ferveur, il fera quelques sacrifices pour communier plus fréquemment... etc., etc., il soignera tous les détails et intensifiera ainsi le caractère d'impétration.

Cette sèche énumération laisse bien entrevoir la formation profonde que voudrait réaliser la Croisade. Elle demande au Croisé d'être vigilant, afin de se disposer, progressivement, par des actes répétés, à saisir d'instinct les moments psychologiques qui requièrent son effort vertueux. Car, faut-il le dire ? Un acte isolé, quel que soit son mérite, ne fait pas la vertu : pas plus qu'une hirondelle ne fait le printemps.

4º Enfin, la dernière partie du « Trésor » réserve une place aux défauts à combattre et aux vertus à pratiquer. Ce point est laissé à l'initiative des élèves. On peut pourtant, si l'on veut obtenir un résultat plus positif, sans qu'ils ne se formalisent, leur suggérer la lutte contre le mensonge, la grossièreté, la gourmandise, la désobéissance, etc.

Insister davantage paraît inutile, sinon fastidieux, à quiconque a dépouillé tout parti pris. Il n'est donc que d'entrer dans le mouvement pour le mieux juger et l'apprécier à sa juste valeur, au risque de confirmer l'adage : L'essayer, c'est l'adopter.

L'école sous le patronage de la Croisade eucharistique.

Initiés, *inglubo*, à la *Croisade eucharistique*, nos élèves recevaient chaque semaine leur « Trésor » dans lequel ils inscrivaient les intentions et le plan de campagne, avec tous les commentaires utiles. Recueillis par le maître, ces feuillets, tout comme un pyroscope, révélaient un enthousiasme réjouissant. Il fallait, hélas ! compter avec l'ennemi et ses boisseaux d'ivraie.

Allait-on se résoudre à croire la méthode de la *Croisade eucharistique* inopérante dans notre milieu ? Non, car des résultats évidents étaient acquis. L'atténuement qui s'était manifesté n'avait rien que de très naturel et d'humain. Il n'affectait nullement la méthode, parce que tout subjectif. Il n'était que de regrouper les éléments épars et tenter une nouvelle ascension, basée sur la méthode même du Christ, car, en définitive, c'est toujours à Lui que, heureusement, on a le privilège de revenir. Chacun sait qu'Il se choisit des disciples et, parmi eux, douze apôtres.

Imitant l'exemple du divin Maître, les cadres se modifièrent. Les Croisés, qui avaient manifesté leur zèle, furent promus au rôle d'entraîneur, avec le grade d'apôtre. Placés à la tête d'une équipe de 5 ou 6 croisés, ils transmettent les consignes et s'assurent que leurs coéquipiers s'y conforment fidèlement. Ils tiennent le journal de l'équipe. Ils distribuent et recueillent les « Trésors ». Ils veillent à la bonne marche de leur équipe, fortifiant les liens de solidarité. Les apôtres se réunissent toutes les semaines, sous la direction du *zélateur* : maître ou maîtresse de classe, tandis que chaque quinzaine, le curé de la paroisse, qui en est le *directeur*, rassemble apôtres et zélateurs.

Nous en sommes là de notre nouvelle expérience. Les Croisés repartiront pour une nouvelle campagne, mettant plus à contribution le : « Sois apôtre ! » Ne s'affublant pas, toutefois, de la maxime par trop égoïste qui veut que : *Le devoir, c'est ce qu'on exige des autres.*

Ultime conclusion : Arrivé au terme de l'exposé, mais non aux confins du sujet, nous constatons que la *Croisade eucharistique* a dû se révéler affirmatrice de vie, en tant que méthode d'éducation et d'action catholique. Elle a, d'autre part, le gros avantage de ne point sortir ses membres de l'*ambiance* où la Providence les a placés. Elle les prend dans leurs activités corporelles et spirituelles, dans leur milieu individuel et social. Elle ne leur demande aucune action d'éclat. Elle ne s'embarrasse d'aucun artifice extérieur. En un mot, elle prépare l'homme futur par la vie et pour la vie, sans établir ces cloisons étanches, qui fractionnent la vie et la distribuent en des compartiments arbitraires, qui ont noms : la foi, les pratiques religieuses ; la vie quotidienne, familiale, professionnelle et sociale ; l'apostolat et les œuvres. « Elle réclame de ses adhérents leur coopération active et intelligente, car l'intelligence reste la faculté maîtresse, aussi bien dans ce qui regarde la vie surnaturelle, que dans les affaires purement humaines. » Rien ne se fait de solide, de durable, sans passer par elle. Une vie spirituelle où elle est absente, où elle n'a point la part qui lui revient, n'est ni sans défaut, ni sans danger. On y avance pour ainsi dire à tâtons, sans discernement des valeurs, sans convictions personnelles, sans but défini ; on n'est pas en état de connaître, de sentir, de goûter l'esprit et l'âme des pratiques auxquelles on se livre. Cette insuffisance de culture de l'intelligence chrétienne est, pour nombre d'âmes, l'explication du caractère routinier, stationnaire de leur vie spirituelle. Une habitude pétrifiée leur tient lieu d'intelligence directrice.

« Continuons, comme par le passé, notre œuvre d'éducation, mais mettons « toujours mieux en lumière *les liens* par lesquels *la doctrine rejoint la vie*. Essayons « de mieux discerner l'angle sous lequel le dogme se prolonge par la morale, « par la piété, par l'action apostolique, par l'activité quotidienne et *le devoir d'état*. Prenons, davantage et mieux, conscience de l'unité profonde qui *de fait* existe dans toute vie de chrétien, qui fait de ses moindres actes, des actes « de fils de Dieu, méritoires par le fait même ; qui fait de toutes ses démarches : « pieuses, apostoliques ou simplement civiles, sociales, humaines, des activités « d'un membre du Christ, plus exactement, des activités du Christ en ses membres. Cette unité *demande* à être soulignée, rappelée, commentée. Car, chaque « fois qu'on le fera, même sous les prétextes les plus divers et dans les occasions « les plus variées, on fera entrer un peu plus profondément dans la mémoire, « mais surtout dans l'intelligence et le cœur, la thèse de la *Croisade eucharistique*, « dont les prolongements et les répercussions sont si riches. »

Que le souffle de la *Croisade eucharistique*, qui est celui du Christ même, trouve dans les écoles du pays, l'accueil généreux et bienveillant qu'il mérite.

Ouvrages consultés : Théologie et Piété, par le R. P. Timothée, O. P. ; *Corps mystique ou Apostolat*, par le chanoine Glorieux ; *Guy de Fontgalland*, par Mgr Dévaud ; *L'école et le caractère*, par W. Fœrster.

COMMUNICATION

Orientation Professionnelle

Le service d'orientation professionnelle du Bureau a constitué son activité en étroite collaboration avec les Inspecteurs scolaires et les instituteurs que la question d'orientation professionnelle intéresse.

Nous soulignons ici le rôle bienfaisant et prépondérant que peuvent jouer MM. les ecclésiastiques, inspecteurs scolaires, professeurs et instituteurs, en matière d'orientation professionnelle. Leurs fonctions les mettent en contact direct et suivi pendant plusieurs années avec l'enfant et sa famille, ils peuvent mieux que personne déceler ses véritables aptitudes, son caractère, puis, le moment venu, donner de judicieux conseils. C'est pourquoi notre Service cantonal d'orientation professionnelle se met toujours volontiers à leur disposition dans les cas où ils peuvent trouver eux-mêmes une solution satisfaisante.

L'orientation professionnelle ne saurait imposer sa manière de voir, elle se borne à offrir ses conseils aux parents et aux jeunes gens, mais en leur laissant la responsabilité des déterminations à prendre. Son but est double : d'une part diriger vers une profession répondant à leurs aptitudes les enfants qui passent de l'école à la vie active et doivent choisir une activité susceptible de leur procurer la satis-